

<https://47.snuipp.fr/CTSD-second-degre-du-5-fevrier-2021>



CTSD second degré du 5 février 2021

- Paritarisme - Carte Scolaire - Cartes Scolaires antérieures - Carte scolaire 2021 -

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

Dernière mise à jour : 5 février 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Déclarations liminaires](#)
- [Interventions générales](#)
- [Informations et questions diverses](#)

Déclarations liminaires

Ce Comité Technique s'ouvre dans un contexte de très fortes tensions entre les personnels et leur Ministre, et la colère des personnels s'est exprimée récemment par le recours à la grève tandis que des actions revendicatives se poursuivent cette semaine. Vous nous avez reçus en audience et nous vous avons exprimé combien nous nous sentions floués par une pseudo-revalorisation salariale dont 69% des enseignant-es sont exclu-es, une prime d'attractivité que 60% ne perçoivent pas, une prime d'équipement correspondant au quart des frais de nos équipements informatiques et dont sont privées plusieurs catégories de personnels.! *Lire la suite en bas de page*

Interventions générales

L'IA a rappelé l'objectif du gouvernement : maintenir l'activité du pays. Pour nous cela se traduit par maintenir l'école en activité. Ne pas faire de l'école une scolarisation à minima, malgré les difficultés.

Nous avons repris la parole : *Dans vos mots vous parlez d'efforts partagés, de confiance, de fatigue et que c'est usant. Nous prenons acte et nous vous demandons de ne pas laisser rajouter des problèmes à une situation déjà difficile.* Nous avons donc demandé :

- de générer des attestations pérennes pour les collègues du premier degré,
- de faire attention aux pressions managériales,
- de ne pas imposer des évaluations de CP inappropriées.

L'Inspecteur d'académie va voir pour les attestations ce qui se fait sur d'autres départements. Pour les questions de management, il demande à être mis au courant des situations qui posent problème ; quant aux évaluations il rappelle que c'est une obligation qu'il pense pas que cela représente un travail supplémentaire.

Nous avons ensuite débattu de situations dans les collèges et dans les SEGPA, avec le problème des 6h d'ateliers dédoublés qui ont été retirées des calculs. L'IA précise que chaque chef d'établissement est libre d'utiliser comme il l'entend sa dotation horaire et que pour lui, l'usage n'est pas la règle. Donc le dédoublement n'est pas systématique. Les organisations syndicales demandent à connaître les critères d'attribution des dotations horaires globales (DGH) ? S'en suit une explication non éclairante sur l'utilisation d'un module de calcul du rectorat.

Plus spécifiquement, nous avons abordé la situation de l'EREA à Villeneuve qui se retrouve devant une potentielle suppression d'un poste de PE pour une perte de 4h de DGH. Cela relève du choix du chef d'établissement qui, de

plus, n'a pas respecté, apparemment, la procédure de présentation de son projet aux CA. L'IA va se pencher sur le dossier, car il n'avait pas encore toutes les informations. Nous insistons pour que les personnels soient également entendus, et non uniquement le chef d'établissement.

Ensuite ont été abordées les dotations dans les lycées, dans les lycées professionnels.

Vote : Contre 9 (5 FSU, 2 UNSA, 1 FNEC FP FO, 1 SGEN-CFDT) ; Pour : 0 ; Abstention : 1 (UNSA)

Informations et questions diverses

- Le secrétaire général nous informe que l'intégration des personnels Jeunesse et Sport est effective : cela représente 6 intervenant-es et 3 secrétariat : un nouvel organigramme a été remis en séance.
- Avez-vous des informations sur la loi 4 D ? réponse de l'IA : aucune information
- un contractuel 2d degré risque une interruption de service car son contrat se termine en juin : le SG va se renseigner.
- Concernant la création d'une ULIS au collège Jasmin : s'agira-t-il d'un poste de PE spécialisé ? Pas forcément. Pour l'instant ce sera un poste second degré car les heures ne sont pas forcément compatibles. Le poste apparaîtra au mouvement.
- Y aura-t-il création d'un poste d'AESH-co sur dans cette classe d'ULIS-collège ? Oui.
- Quel est le bilan de recrutement des « contractuel-les covid » ? Il n'y en a eu que 3 ou 4 sur les 20 possibles ; le budget non consommé ne pourra pas être prolongé (fin au 05/02/21) ou reventilé.
- En SEGPA que reste-t-il du champ habitat dans le bassin de l'agenais ? C'est déjà fini sur l'agenais. Pas de menace de fermeture totale des autres pôles du département.
- Avez-vous les dates des prochains CTSD et CDEN ? Oui, CTSD 1er degré : 08/03 ; CDEN le 09/03 ; CTSD second degré le 12/03
- Sera t-il possible d'avoir des indicateurs PIAL pour le prochain CTSD ? L'IA va voir ce qu'il peut nous faire passer. Il souhaite rencontrer directement des AESH dans leur cadre de travail pour compléter sa perception du fonctionnement au-delà des contacts qu'il a avec les personnels d'encadrement des PIAL. L'IA n'est pas contre la tenue d'un groupe de travail sur l'ASH, comme il y a deux ans.
- Nous avons appris le moratoire sur les fermetures de classes dans les communes de – de 5000 habitants ; nous vous demandons de récupérer une dotation supplémentaire afin de ne pas faire peser le poids de cette annonce gouvernementale sur les autres postes, comme cela c'est passé l'an dernier avec les 11 postes de remplacement supprimés.

Le CTSD second degré se termine 3h30 après son début avec une visio conférence pour deux personnes coupée demi-heure avant pour des raisons techniques. (vote par téléphone)